

COMMUNE DE HAUSSONVILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 03 AVRIL 2023

Convocations faites le
28/03/2023
Délibérations affichées le
07/04/2023

N° Délib : 01/2023

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - COMMUNE

L'an deux mil vingt-trois, le 03 avril, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Etaient présents : *CANILLAS Benjamin – CLERC Myriam – GOGUET Audrey - JUNGER Mathieu – KREITER Pascal – NICOT Kévin – ROUYER Gilbert – SIMANSKI Yolande*

Etaient absents excusés : *GREGOIRE Hubert - SERGENT Nicolas*

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, *Madame Audrey GOGUET*, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2022 de la Commune. Monsieur le Maire s'étant retiré et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, sous la présidence du premier adjoint, vote à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2022, comme suit :

INVESTISSEMENT		€
Dépenses	Prévus	101.664,99
	Réalisé	54.072,59
	Reste à réaliser	00,00
Recettes	Prévus	101.664,99
	Réalisé	92.781,59
	Reste à réaliser	00,00
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Prévus	296.383,29
	Réalisé	262.522,02
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévus	296.383,29
	Réalisé	321.596,12
	Reste à réaliser	0,00
Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement		38.709,00
Fonctionnement		59.074,10
Résultat global		97.783,10

Pour copie conforme
Le Maire :
Christian BOUCAUD

